



ASSOCIATION DES USAGERS

Crozon-Morgat du port

ADRESSE : Rédaction, Publicité, Annonces, Correspondance - Capitainerie du Port de MORGAT

Association Loi 1901



ditorial

La lettre du Trésorier.

Amis Sociétaires,

Si votre trésorier prend la plume, vous allez dire " c'est pour nous parler de gros sous " et vous avez gagnés ! Bien sûr, je connais aussi des histoires de marins, mais de temps en temps il faut mettre le sac à terre et, y remettre les pieds....

Vous avez pu constater que votre Association, en quelques mois, avait reconquit sa place à Crozon-Morgat, qu'elle avait innové, et, avait su retrouver la confiance et le respect des Autorités, tant Civiles que Maritimes.

D'autre part la deuxième publication du Bulletin doit vous inciter à continuer à aider vos élus, par vos encouragements, votre enthousiasme, et le soutien de vos cotisations.

Pas d'augmentation pour 87, mais pour nous éviter les rappels ennuyeux et coûteux, acquittez votre cotisation avant le 31 mai prochain, vous avez mes remerciements.

Un bulletin d'adhésion figure dans chaque N°, rejoignez nous nombreux, et nous ferons plus encore.

Merci et confraternellement Vôtres

Guy PUZENAT

un bulletin... pourquoi?

Certains d'entre Vous se sont peut-être posés la question. Bien sûr les réponses ne manquent pas, quand ce ne serait que pour justifier l'existence de l'association !

Mais nous sommes en 1987 et, résolument tournés vers l'avenir, ou la communication est déjà et, sera encore d'avantage, une des raisons de la vie associative. Quoi de plus naturel que d'informer les Membres d'une sympathique famille comme la nôtre, dont malheureusement beaucoup sont dispersés et, ne se connaissent pas, ou très peu.

Nous sommes voisins (ou nos bateaux) de pontons, alors laissons de côté le syndrome du voisin de palier des grands immeubles, celui où nous adressons un bonjour glissé du bout des lèvres.

Aussi il nous a paru nécessaire d'établir un lien solide entre nous, un lien qui reste (vous savez, les paroles s'envolent...) qui nous rendent solidaires et forts, pour défendre nos intérêts, affirmer nos droits et, aussi rappeler de temps à autre nos devoirs, car il faut également s'évader de la quille d'égoïsme qui nous surprend certaines fois,

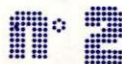
En un mot un " Bulletin " lien d'amitié, et, de compréhension mutuelles. A ce propos, nous rappelons à nos Amis Camaretois et Brestoises, et, à tous ceux qui le désireraient, que nos pages leurs sont ouvertes sans aucun esprit de concurrence, mais en toute confraternité, car ce qui se passe chez eux nous intéresse aussi, nos problèmes sont souvent identiques et nous nous retrouvons sur (nous allions dire la même galère !) le même bateau, quelque soit son type. Alors soyons nombreux à recevoir ce Bulletin.

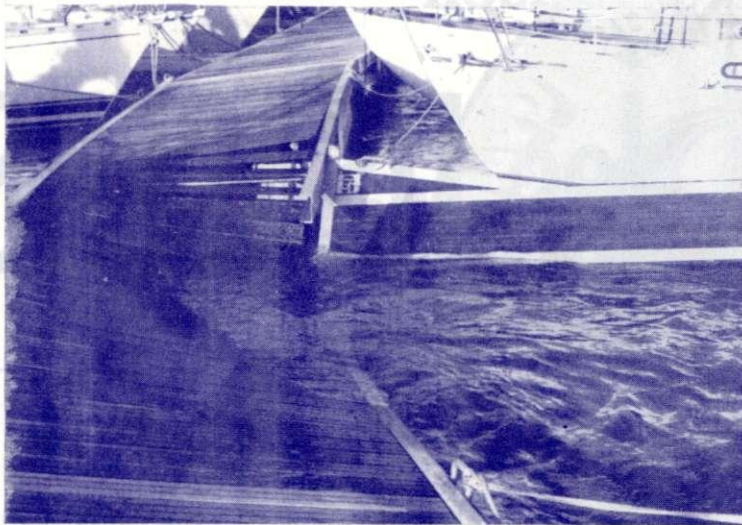
LA REDACTION

Les bonnes adresses sont en pages 6 et 8.....

Amis SOCIETAIRES

vos petites annonces sont en 7ème page...





Heureusement le bateau de notre Trésorier était là, pour retenir le ponton....!



nouvelles du port

Après le froid et les tempêtes de cet hiver, voici venu le temps de la remise en état du bateau et, les sorties en mer, le port va revivre.

Malgré quelques tempêtes, houle et coups de vent, les dégâts aux bateaux furent minimes, part quelques amarres cassées dû à l'usure ou au vieillissement des cordages. Je demanderai aux propriétaires des navires de vérifier ou de changer leurs amarres, lorsque la saison est finie, ou dans mettre dans un coffre non fermé, pour rechange lorsque nous voyons de l'usure.

Ne mettez pas de pneus comme pare-battage car cela produit une électrolyse entre ceux-ci et l'aluminium des pontons, et, n'utilisez surtout pas d'objets métalliques pour amarrer votre bateau, car l'anneau du ponton sera usé avant fin de l'hiver.

Limitez votre vitesse à 3 nds dans le port c'est un bien pour tout le monde. Il y a tous les ans, dans les ports des cas de brûlures, des heures de préparation des repas, dû au renversement des casseroles, causé par les bateaux allant trop vite!

Cet été un disque de stationnement, sera remis aux locataires d'une place au port et ainsi qu'aux pêcheurs. Celui-ci ne donne pas droit de stationner sur la digue, en permanence, mais permettra de discipliner le stationnement entre Capitainerie et entrée digue, donc favoriser la libre circulation des Usagers, lors des manifestations de cet été.

Bon séjour dans notre port et bonnes vacances!
Le Maître de Port, G. ALEMANY

les nouvelles de l'association

Des précisions concernant le regroupement des plaisanciers de Morgat, Camaret, Brest Moulin-Blanc.

Les Responsables de ces Associations, se sont réunis au Faou, pour mettre au point les détails de cette manifestation du week-end prolongé de l'Ascension.

Le départ de Morgat aura donc lieu le 29 Mai, la jonction avec la flottille de Camaret se fera au large, entre la pointe du Toulinguet et l'entrée de la Rade, et, l'arrivée au port du Moulin Blanc est estimée à 17 heures, compte tenu des heures de marée. Un contact radio sera maintenu sur canal 6, pour ceux qui ont la V.H.F. Nos amis brestois organisent un buffet qui nous permettra de passer une agréable soirée.

Le départ du Moulin Blanc le 30, mènera la flottille vers Camaret où une soirée est aussi prévue.

Le retour vers les ports d'attache est prévu le 31 Mai.

Les participants qui seraient tenus par des délais très stricts, pourront se séparer de la flottille le 30 et rejoindre directement leur base.

En cas de METEO défavorable un déplacement en car nous permettra de rendre quand même visite, à nos voisins et, ainsi de faire honneur à leur buffet.

Les personnes n'ayant pas le pied marin, (épouses, enfants...) pourront se rendre aux regroupements par la route (suivant le nombre, un car sera prévu).

Nota: les candidatures devront impérativement nous parvenir le 17 Mai dernier délai (organisation du buffet) en précisant;

présent le 29...nombre, le 30....nombre. Les détails de dernière minute, seront précisé sur notre superbe tableau (sous la Capitainerie) A bientôt!

C.N.C.M

Nous voici à l'aube d'une nouvelle saison estivale qui sera oh! combien importante pour l'ensemble du nautisme à Crozon-Morgat.

En effet, comme vous le savez peut-être, notre ville sera le siège d'un championnat du monde cette année! qui eût pu espérer il y a 10 ans, qu'une telle manifestation sportive, pouvait avoir lieu chez nous? Peu assurément, si ce ne sont les Responsables du C.N.C.M qui pendant une décennie ont travaillé vers ce but. La récompense est là et, tout le monde de la plaisance devrait en retirer quelque bénéfice. Mais de plus, 1987, qui sera à marquer d'une pierre blanche, pour la vie communale, à vu la signature officielle, au Salon Nautique, de la charte STATION VOILE, entre le président de la Fédération Française de Voile, Mr. Monneron, le maire conseiller général, de Crozon, Mr. J.J. Fabien et, moi-même pour le C.N.C.M. C'est là un événement important, car ce "label" STATION VOILE, est une reconnaissance nationale de la qualité nautique et touristique de notre station. Seulement 5 villes seront honorées cette année:

Perros-Guirrec
Pleneus-Val-André
Sables-D'Olonnes
Cannes
Crozon

Nous avons été les 1ers à signer officiellement cette charte. Mais qu'est-ce qu'une station voile?

Avant tout un label de qualité concernant:

- les infrastructures sportives et d'accueil
- l'environnement touristique
- volonté de qualité dans toutes nos actions

qui devra être maintenue et améliorée si possible, et d'exigence de maintenir et développer toutes nos infrastructures touristico-économiques, afin de pouvoir conserver ce label à l'avenir, et, qui n'est pas obtenu à vie.

A nous de faire en sorte de le mériter!

En retour, une possibilité de promotion nationale d'aides en tous genres pour diverses actions de développement.

Ce label "Station Voile" est un atout de première importance pour notre développement touristique, d'autant plus que beaucoup d'autres activités peuvent s'y joindre, et, participer, plongées, randonnées pédestres, tennis, équitation, golf, activités culturelles, etc.....

A nous donc de savoir rester dans le peloton de tête des stations balnéaires et de tourisme, afin que l'on parle de la Station voile de Crozon-Morgat, au même titre que l'on évoque les stations de ski réputées.

Or, je suis persuadé que Nous, les amoureux de la mer, avons une place très importante à prendre dans l'organisation de notre station et, sa valorisation.

Soyons en conscients et mettons nous au travail, Tous ensemble, pour le plus grand renom de.....
CROZON MORGAT.

P. MESGOUÉZ,

Président du C.N.C.M



CENTRE NAUTIQUE
de CROZON-MORGAT

Port de Plaisance

B.P. 13

29160 Crozon

☎ 98.27.01.98

CALENDRIER DES COMPETITIONS NAUTIQUES

A MORGAT EN 1987

8 MARS Selective de Ligue de Planche à Voile
Open Division II

24 AVRIL Etape de la Course de l'E.D.H.E.C.

24 JUILLET Championnat du Monde de l'Europe Class
au 8 AOUT Championnat du Monde féminin de l'Europe Class
Open Week de l'Europe Class

26-27 JUILLET Challenge Bosson (croiseurs)

23 AOUT Coupe Emeraude (croiseurs)

19-20 SEPTEMBRE Catamaran Ouest-France

11 OCTOBRE Régate A.S.B. Catamaran (régional)

25 OCTOBRE Critérium Départemental Tiga Fun Cup II



Association Mer Cornouaille et de sa Région

Association régie par la loi de 1901

Siège social: MAIRIE DE CROZON (29160)

Secrétariat: Jacques CAHOREAU 18 Grand'rue 29150 CHATEAULIN

C'EST A L'INITIATIVE DE QUELQUES AMOUREUX DE LA MER ET DE LA PLAISANCE, MONSIEUR MICHEL BERMEDE, COMMERCANT, MONSIEUR JACQUES CAHOREAU, AGENT GENERAL D'ASSURANCES, MONSIEUR JEAN-CLAUDE HASCOET, INSPECTEUR D'ASSURANCES, MONSIEUR ALAIN FONTAINE, AGENT GENERAL D'ASSURANCES, MONSIEUR YVES LALLOUR, AGENT GENERAL D'ASSURANCES, MONSIEUR MICHEL YOKEL, EXPERT MARITIME, AU KARO, LE 6 DECEMBRE 1984, QUE AMCRE, ASSOCIATION MER CORNOUAILLE ET DE SA REGION, A VU LE JOUR.

L'OBJET DE SES STATUTS FAIT QUE CETTE ASSOCIATION A POUR BUT DE PROMOUVOIR LES ACTIVITES NAUTIQUES ET MARITIMES SOUS TOUTES LEURS FORMES, RASSEMBLER LES PARTICIPANTS, ETUDIER, DIFFUSER PROMOUVOIR TOUTES ETUDES ET DOCUMENTS CONCERNANT LES ACTIVITES DE LA MER ET DU NAUTISME, PROMOUVOIR PAR SES MEMBRES TOUTES OPERATIONS DE PRET, LOCATION, ENTRETIEN ET GARDIENNAGE, ASSURER TOUTES ETUDES TECHNIQUES NECESSAIRES AUX ACTIVITES CI-DESSUS DESIGNEES, PATRONNER ET/OU ORGANISER TOUTES MANIFESTATIONS NAUTIQUES ET MARITIMES A TERRE ET SUR L'EAU ET PLUS PARTICULIEREMENT D'HARMONISER LES RAPPORTS ENTRE LES PROFESSIONNELS DE LA MER ET LES PLAISANCIERS.

PAR LE SIMPLE FAIT DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE SES MEMBRES FONDATEURS, AMCRE S'EST ATTACHE, DES SA CREATION, A OBTENIR DES CONDITIONS PREFERENTIELLES, TANT AUPRES D'ORGANISMES FINANCIERS, POUR LE FINANCEMENT DE TEL OU TEL MATERIEL, QU'AUPRES DE COMPAGNIES D'ASSURANCES AFIN D'OBTENIR DES CONDITIONS DE GARANTIES ET DE TARIFICATIONS SPECIFIQUES AUX ADHERENTS DE AMCRE.

NOUS AVONS VU L'OBJET DES STATUTS DE AMCRE TRES LARGE, POUR PERMETTRE A TOUS SES ADHERENTS DE S'EXPRIMER ET DE RECHERCHER DES AVANTAGES COMMUNS. POUR TOUT RENSEIGNEMENTS, VOUS VOUDREZ BIEN VOUS ADRESSER AU SECRETARIAT DE AMCRE: JACQUES CAHOREAU, 18 GRAND'RUE A CHATEAULIN

Amis Plaisanciers, les vacances arrivent, vous allez bondir sur vos bateaux, et, vous ruer sur les flots et vous avez oh! combien raison. Mais vous savez aussi, que la mer, si elle sait être une délicieuse maîtresse, est aussi capricieuse voir dangereuse. Alors, pensez à vos bateaux qui n'ont pas bougés depuis plusieurs mois, et, bichonnez les un peu avant de caracoller sur les vagues. A toutes fins utiles, vous trouverez ci-dessous une check-list des opérations indispensables à effectuer avant de partir, nous souhaitons qu'elle vous serve..... Quand on a pensé à tout, on a oublié quelque chose!

C - CHECK-LIST DE VERIFICATIONS

1. MATERIEL DE SECURITE

Le Chef de bord est responsable de la sécurité du bord et de la formation de l'équipage aux techniques de sauvetage, à l'utilisation correcte du matériel de sécurité et à son rangement.

Vérifications indispensables
A effectuer en présence de tout l'équipage

Canot de sauvetage (automatique):

- amarrage du container sur le pont, demi-clefs gansées, pas de jeu dans l'amarrage.
- amarrage de la drisse de déclenchement de la bouteille à un point fixe - facilité de largage de cet amarrage.

Fusées, feux à main, fumigènes - équipements divers:

- containers complets.
- matériel non périmé - vérifier la date limite.
- explication du rôle et utilisation de chaque type d'engin, de son mode de lancement - lieu de rangement.
- corne de brume.
- miroir de signalisation.

Bouée fer à cheval - feu électrique:

- 2 bouées en bon état à poste, dont une équipée d'un feu électrique à retournement.
- amarrage permettant un lancement instantané.
- essai du feu électrique, mise en place systématique de piles neuves.
- filin de sécurité amarré au feu électrique, et non au bateau.

Assèchement:

- essayer la ou les pompes (au besoin verser un seau d'eau dans les fonds).
- repérer l'emplacement du/des manches.
- seaux.
- fonctionnement des vannes.
- état des fonds.
- bouchons vissables pour les passes-coque assurés (loch, sondeur)

Incendie - explosion:

- état et position de l'extincteur - date de sa dernière vérification.
- état des réchauds à gaz (joints) - au besoin, immerger complètement pour détecter des fuites éventuelles.
- contrôle détection gaz.
- stockage du pétrole et de l'alcool en bouteilles non combustibles et impossibles à confondre.

Réfecteur radar:

- fixé à poste (tête de mat).

Brassière-harnais:

- une par équipier (+ une à partir de 10).
- sifflet à poste et en état de fonctionnement.
- coutures et sangles.
- bon fonctionnement de la boucle de ceinture et du mousqueton.
- fermeture correcte, huiler si nécessaire.
- amarrage du bout de la brassière cousu - usure.
- amarrage du bout cousu dans l'œil du mousqueton - usure.
- longueur du bout - double amarrage: long, court.

Lampes individuelles:

- une lampe étanche, visible de loin et équipée d'un bout, par équipier.
- piles neuves.

2 - MATERIEL DE SAUVEGARDE:

Vérifier l'état de:

- filières, chandeliers, balcon.
- lignes de vie.
- mouillage (étalingure).
- tourmentin et voile de cape.
- bossés de ris.
- sonde à main.
- feux de route de secours.

3 - PHARMACIE:

- contenu conforme à l'inventaire figurant dans les documents du bateau

Heur et malheur du plaisancier moyen,

Avec le printemps voici venir le temps des virées hauturières et, bien sûr, celui des contrôles en mer... nous ne pouvons être contre. Il y va de la sécurité de chacun et, de tous.

Pas question d'aller à l'encontre des règlements, seulement nous pensons que l'on pourrait les appliquer avec un minimum de souplesse et de compréhension.

Sans aller aussi loin que certains amis plaisanciers, qui font remarquer que si l'on embarque tout ce qui est prévu, il ne restera plus de place pour les passagers, il faut bien convenir que l'on mélangé allègrement le nécessaire et le superflu. Gilets de sauvetage, fusées, compas, doivent avoir leur place à bord. Nul ne le discute. Malheureusement, on en arrive trop souvent à des abus, que n'aurait pas désavoués le père UBU. Nous avons encore en mémoire certains contrôles, où l'on nous demandait si nous avions le seau de 8L avec cableau prévu par le règlement...Une autre fois, on nous a fait remarquer qu'il n'y avait pas de pinoches...le bateau étant en plastique, on se demande bien à quoi elles auraient pu servir.

Quant au pavillon tricolore, indispensable suivant la loi, nous n'en voyons guère l'utilité, n'ayant nulle intention de fréquenter les ports étrangers. Tout cela pour dire que si la loi est appliquée autoritairement par la Gendarmerie maritime et terrestre, elle ne l'est guère dans son esprit. Sans faire preuve de malveillance on peut se demander si les Gendarmes des brigades de l'intérieur, Telgruc et autres, sont bien qualifiées pour opérer de tels contrôles. Ne serait ce pas, que par beau temps on leur fournit l'occasion d'une agréable promenade en mer....

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les relations avec les professionnels. Dieu merci, elles ne sont pas mauvaises à Morgat. Mais nous craignons qu'elles dégèrent. Nous sommes pour l'application intégrale de la loi. Elle nous accorde suffisamment de matériel à bord et prévoit qu'en aucun cas le poisson pêché par le plaisancier ne peut être vendu.

Tout est très bien comme ça. Seulement il ne faudrait pas qu'on nous accuse de tous les péchés d'Israël. Je veux bien qu'à la saison des maquereaux des abus soient commis. Personnellement, nous qui sommes des sportifs, ne comprenons pas que certains s'acharnent à remplir des congélateurs avec des poissons dont on se lasse bien rapidement.

Abstraction faite de ces abus, c'est une aberration de penser que les plaisanciers dépeuplent la baie.

Nous ne voudrions pas faire remarquer que les moyens pas toujours contrôlés dont disposent les professionnels, sont d'une autre efficacité (voir l'utilisation d'explosifs pour faire monter les bancs de maquereaux !).

Comparé à cela le tableau modeste des plaisanciers est bien peu de chose. Celui des pêcheurs sous-marins, moins encore. Si l'on veut appliquer certains projets des pêcheurs du Pays bigouden, à savoir un seul hameçon à bord, qu'on se le dise, mais qu'on ne s'étonne pas de voir les pontons déserts dans le port de MORGAT.

Le petit Plaisancier.

Cette nouvelle rubrique est destinée à nos Sociétaires, qui désireraient s'exprimer sur les problèmes qui nous concernent et, qu'ils rencontrent parfois. Dans le cas présent nous relèverons que, les pinoches dont il est question, ne sont pas destinées à aveugler une éventuelle voie d'eau dans la coque, mais à obturer une tuyauterie à la mer, qui aurait cédé. Donc, utilité certaine dans le matériel de Sécurité.

LA REDACTION



POUVOIR

Je soussigné (e).....
Membre de l'ASSOCIATION des USAGERS du PORT de MORGAT N° (de ponton).....
Demeurant à.....
.....
donne pouvoir à M.(ou Mme).....
de me représenter à l'Assemblée Générale du 13 Juillet 1987, à effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour, prendre part aux délibérations, voter dans tel ou tel sens que le mandataire jugera convenable.

Fait le.....le.....1987

Envoyez ce pouvoir, soit directement à votre représentant, soit directement à la "boîte aux lettres" à la Capitainerie du port de Morgat. Le lieu sera précisé ultérieurement, vous le connaîtrez soit par affichage au tableau, soit en téléphonant à la Capitainerie.

POUR REALISER VOS PROJETS

(bateau, auto, frigo, stéréo,
vidéo, micro, piano,
sable chaud, etc.).

UN PRET VITE PRET

Téléphonez au 98 27 06 25

 **Crédit Mutuel de Bretagne**

29160 CROZON

Auto-Ecole



COSSEC

38 rue de la Marne

Tel: 98.27.13.94

CROZON

PRAT PNEUS

Pneus Tourisme - PL - Motos
Montage - Equilibrage - Réparation

Dépositaire JEANNEAU / BOMBARD / EVINRUDE

Vente / Location Planche à Voile
Accastillage Planche à Voile

CROZON 29160 - Tél. 98.27.12.51

Société STRUILLOU

MÉCANIQUE DE MARINE

B. P. 24 - Quai Téphany
29129 CAMARET/SUR/MER

☎ 98 27 90 34

L'ENSABLEMENT DU PORT....

L'ensablement du port est-il irréversible?

C'est en tout cas le problème le plus inquiétant, et le plus grave... le phénomène va en s'aggravant et en s'accéléralant, et, jusqu'à présent, aucune explication satisfaisante n'a été trouvée, d'autant plus que toute la côte Nord et à l'Ouest de la baie, semble touchée, par cet ensablement, ce qui élimine l'hypothèse d'une origine due à la construction de la digue du port de plaisance. Jusqu'à présent, seuls la cale des dériveurs et, le quai des marins pêcheurs en subissent les conséquences, les plaisanciers ont encore beaucoup d'espace sous la quille, mais, pour combien de temps? Quoiqu'il en soit, le Service Hydrographique de la Marine, a commencé, depuis quelques jours, l'étude du phénomène. Espérons que les "Chercheurs" trouveront, et qu'une solution sera trouvée avant qu'il ne soit trop tard.....!

Louis VERVEUR,

Ingénieur Géologue.

Question?

Pourquoi n'autorise-t-on pas les Agriculteurs à enlever gratuitement le sable qui s'accumule....

La REDACTION



Ci-dessus, deux vues des parties ensablées.

ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT

CROZON MORGAT

Membres du BUREAU exécutif de L'association....

Vous êtes nombreux à nous avoir demandés les noms et adresses des Membres du Bureau, nous vous prions de bien vouloir les trouver ci-dessous,

PRESIDENT : Louis VERVEUR.
28 rue de la Chalotais
29I60 crozon
Tel: 98.27.17.32

Vice-PRESIDENT : André KERDONCUFF.
16 rue Poix
78000 Versailles
Tel: 30.21.03.04

TRESORIER : Guy PUZENAT.
14 rue du Vastil
29I50 Chateaulin

SECRETAIRE : Marcel ELY.
Lotissement Kerflouz
29I90 Pleyben

SECRETAIRE-Adjoint : Gérard GUEGAN.
20 rue Estienne D'Orves
29I60 Crozon

CONSEILLER en Assurances : Jacques CAHORAUX
18 Grande RUE
29I50 Chateaulin
Tel: 98.86.08.69

PETITES ANNONCES

gratuites pour nos sociétaires a jour de cotisation

A.V. Mot. Dsel Renault
Couach 45 H.P ref. neuf
inver. s/tab. bd.+cablage
Tel. 98.86.12.45.

LES PAVILLONS DE L'ASSOCIATION SONT EN VENTE. ADRESSEZ VOUS A Mr. VERVEUR, OU A LA CAPITAINERIE.

Communiqué

Nous portons à la connaissance de nos lecteurs que, pour faire connaître notre association et à titre promotionnel le Bulletin aura été distribué à Tous, en 1987.

Toutefois, étant une association à but non lucratif, mais pas forcément philanthropique, les prochains N°, à partir du n° 4, ne seront distribués qu'aux seuls adhérents à jour de cotisation. Nous espérons que vous serez nombreux à souhaiter continuer à recevoir ce Bulletin, et, à nous soutenir dans nos efforts, pour l'amélioration des conditions de séjour de nos bateaux à Morgat.

SECUMER, nous fait savoir également, que prochainement, des cours seront dispensés pour présenter l'examen du C.R.R (Certificat de Radiotéléphoniste Restreint), ainsi que l'instruction nécessaire à l'obtention des Brevets A.et B. pour la navigation sur les bateaux à moteur de plus de 10 CV.

Bien entendu, nos sociétaires auront toutes facilités pour les inscriptions et, les renseignements qu'ils désireraient avoir, leurs seraient donnés par notre Président, Louis VERVEUR, au 98.27.17.32.

AVIS

SECUMER, nous propose la vérification annuelle, et, groupée, à titre associatif, de nos extincteurs au prix de 35 francs l'unité.

Si vous êtes intéressés par cette offre, vous êtes invités à déposer, votre ou vos extincteurs à la Capitainerie du Port, le plus tôt possible.

Bulletin d'Adhésion

COUPON A DECOUPER et à RETOURNER, Capitainerie du Port de Crozon-Morgat 29160.

Prénom :

Code Postal :

N° de téléphone :

N° Poste au Ponton :

Nom du Bateau :

Date de cotisation de

31 MAI 1987.

Cabinet

CONSULT'YS

tél, 98.27.11.56



Jean LE GOFF

LOCATION VILLAS
Achats, Ventes

CROZON
Place du Champ de Foire

Bricosphère

Electro-Ménager
Clefs Minute
Affutage express
Matériaux

Visserie Inox

Décoration
Bricolage
Jardin

S.A.R.L. FABILN - 6, rue A. de Mesneur
29160 CROZON-MORGAT - Tél. 98.27.19.79

PRAT PNEUS

Pneus Tourisme - PL - Motos
Montage - Equilibrage - Réparation

Dépositaire JEANNEAU / BOMBARD / EVINRUDE

Vente / Location Planche à Voile
Accastillage Planche à Voile

CROZON 29160 - Tél. 98.27.12.51

AN HEOL PHOTO

Service PHOTO-EXPRESS
VOS PHOTOS DEMAIN A PARTIR DE 16 H 00 .

Egalement....



REFLEX'PHOTO
Boulevard de la Page-Morgat

LE PLUS IMPORTANT
GROUPEMENT DE PHOTOGRAPHES

Place du Champ de Foire, 29160 CROZON
Tél. 98.27.19.90



océan diffusion

58, Rue de la Providence
29000 QUIMPER Tél. 98.55.59.39

- Accastillage et Electronique Marine
 - Planches à Voile et accessoires
 - Un grand choix pour les passionnés de plongée, et de chasse sous marine
 - Moteurs H.B. SUZUKI, réparation, vente
 - Electronique, vente pose (V.H. loch... etc
 - Enrouleurs
- OCEAN DIFFUSION, c'est aussi un grand choix de vêtements, chaussures et d'idées cadeaux
Notre catalogue est à votre disposition

REALISEZ VOS PROJETS SANS ATTENDRE

EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

Echéances en francs pour 10.000 francs, assurance vie compris

DUREE	12 MOIS	24 MOIS	36 MOIS	48 MOIS	60 MOIS
REMB. *	889,66	471,92	333,27	264,40	223,44
COUT TOT. DU CRED.	675,92	1326,08	1997,72	2691,20	3406,40

*TAUX PROPORTIONNEL HORS ASSURANCE ET FONDS DE GARANTIE 11,50% EN VIGUEUR AU 10.11.86; ADHÉRENT A M.C.N.E.; SANS RÉSERVES D'ACCEPTATION DU DOSSIER.

PLAFOND: 100 000FRS DELAIS: INSTRUCTION RAPIDE DU DOSSIER

DUREE DE 3 MOIS A 5 ANS

RENSEIGNEZ VOUS A VOTRE AGENCE.



L'AMI FINANCIER
Caisse d'Epargne Ecureuil

CHATEAULIN-CROZON-CAMARET SUR MER-LANVEOC
CHATEAUNEUF DU FAOU-PLEYBEN-PONT DE BUIS-LE FAOU

EXTRAIT DU TARIF 86

(embarcation de - de 10ans)

PECHE/PROMENADE: (5 à 8 mètres); MOTEUR inf à 70cv; VALEUR 40 000FRS... 1 332FRS TFC/AN*

VOILIER : (5 à 8 mètres); VALEUR 50 000 FR S..... 1 449FRS TFC/AN*

REDUCTION POSSIBLE : séjour à flot inf à 6 mois; adhérent FFV; franchise plus élevée

CONSULTEZ-MOI: **assurances mutuelles du mans**

18 Grand'r rue 29150 CHATEAULIN-98.86.08.69; 8 rue Levènes 29160 CROZON-98.27.26.06

Jacques CAHOREAU "UN PROFESSIONNEL AU SERVICE DE VOTRE SECURITE"

*adhérent AMCRE et locataire d'un ponton

Nous remercions nos généreux donateurs, qui nous ont permis de réaliser ce bulletin, et prions nos Sociétaires de leur réserver la faveur de leurs achats.

Imprimerie du BAS-BRETON Châteaulin tél 98 86 12 45